

SÉANCE ordinaire

Le 25 août 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue 25 août 2025, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraîche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENT : Messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout et Raynald Leblanc.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

250825.209 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Acceptation de l'offre de service pour GOpiscine et autorisation de signature ;
 - 4.3 Acquisition de terrain – Auberge du vieux quai de Newport Inc.;
 - 4.4 Prolongement de l'avenue Dupuis – Acquisition du lot numéro 6 601 479 - Modification de la résolution numéro 250203.054 ;
 - 4.5 Recommandation de paiement – WSP CANADA INC - Services professionnels - route 132 phase 2 à Chandler ;
 - 4.6 Recommandation de paiement - TETRA TECH QI INC - Conduite pluviale rue Daignault ;
 - 4.7 Recommandation de paiement - EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC – Pavage routes municipales ;
 - 4.8 Recommandation de paiement – Soudure CMG – Projet de quartier Newport ;
 - 4.9 Recommandation de paiement – Projet de quartier Pabos Mills ;
 - 4.10 Recommandation de paiement – HUARD ÉLECTRIQUE INC – Honoraires et fourniture d'équipement ;
 - 4.11 Octroi de contrat – Terrassement Laurent Lelièvre – Terre-plein au coin de la rue Réhel et de la route 132, quartier Chandler ;
 - 4.12 Adoption – Tarification 2022-2028 modifiée – Service des loisirs, de la culture et du récréotourisme ;
 - 4.13 Avis de motion – Règlement décrétant l'acquisition d'un véhicule avec équipements de déneigement pour la ville de Chandler ainsi qu'une dépense et un emprunt à cet effet n'excédant pas la

- somme de 419 950 \$;
- 4.14 Octroi de services professionnels – EUREKA ENVIRONNEMENT – Étude de caractérisation complémentaire pour la réutilisation du site de l'ancienne usine Gaspesia
 - 4.15 Signataire contrat de location - GLB Musique - Local situé au Centre sportif Clément-Tremblay;
 - 4.16 Avis de motion – Adoption d'un règlement décrétant un emprunt de 2 161 377 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme fédéral de la taxe d'accise sur l'essence et le programme TECQ 2024-2028 ;
 - 4.17 Appui – Projet de Regroupement de l'office municipal d'habitation de percé, de l'office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, de L'office municipal d'habitation de Grande-Rivière, de l'office municipal d'habitation de Port-Daniel-Gascons et de L'office municipal d'habitation de Chandler ;
 - 4.18 Recommandation de paiements – Projet de quartier Chandler Est ;
 5. PROPOS DU MAIRE
 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.210 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 et des séances extraordinaires du 16 juillet 2025, 12 août 2025 et 18 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.211 **DEMANDE(S)**

Pour donner suite à la demande d’aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

• Demande d'appui financier Saison Softball mineur 2025 ;	150 \$
• Demande d’aide financière - Camp Espoir 2025 de la région Est-du-Québec avec Volleyball Québec - Wilhem Soucy	150 \$
• 75 ^e Anniversaire du conseil 3261 « Les racines de la Chevalerie Gaspésienne »	150 \$
• Demande de financement - Ligue de Balle Molle de Pabos Mills;	100 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.212 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de 742 314.24 \$, pour le journal des achats mois de juillet 2025 et une somme de 311 692.22 \$ pour le journal des achats en lot du mois d'août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.213 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR GOPISCINE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise l'octroi de contrat AZIMUT SOLUTIONS GÉOMATIQUES, pour l'achat et l'installation d'une licence GOPiscine au montant de 5 436 \$, taxes applicables en sus; pour un droit d'utilisation annuel (récurrent) et de 2 684 \$, taxes applicables en sus, pour les honoraires professionnels (frais unique initial).

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget régulier de la Ville Chandler.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier à signer, pour et au nom de la ville, l'offre de service numéro 1VCHA26-024921-JQ1 d'AZIMUT SOLUTIONS GÉOMATIQUES datée du 13 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.214 ACQUISITION DE TERRAIN – AUBERGE DU VIEUX QUAI DE NEWPORT INC.

CONSIDÉRANT que AUBERGE DU VIEUX QUAI DE NEWPORT INC., représenté par monsieur Alexis Castilloux, bénéficiera d'un programme d'aide financière du ministère de la Sécurité publique lorsque le niveau de risque de submersion côtière est imminent (dossier MSP numéro 55451) ;

CONSIDÉRANT que monsieur Castilloux a choisi d'utiliser l'assistance financière en cédant en contrepartie son terrain à la ville de Chandler et s'engage à respecter toutes les clauses du programme ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que la Ville de Chandler se porte acquéreur, à la suite de la démolition des bâtiments et de la remise en état des lieux, de l'immeuble situé au 342, route 132, quartier Newport, lot 5 072 826, appartenant à AUBERGE DU VIEUX QUAI

DE NEWPORT INC., pour la somme nominale de 1\$, sachant que la réglementation de la Ville de Chandler interdit déjà les constructions sur ce terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.215 PROLONGEMENT DE L'AVENUE DUPUIS – ACQUISITION DU LOT NUMÉRO 6 601 479 - MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 250203.054

ATTENDU QUE Monsieur Vincent Gallagher-Duguay souhaite régulariser les propriétés localisées au nord de la rue Dupuis, district de Pabos, soit au nord de l'emprise ferroviaire ;

ATTENDU QUE pour atteindre cet objectif, ce dernier souhaite vendre le lot 6 601 479 nouvellement cadastré à la ville de Chandler pour la somme de 1\$;

ATTENDU QU' il n'y a aucun rond de virage dans cette rue et que la vente de ce lot à la ville de Chandler permettra à la Ville de corriger la situation ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que la Ville de Chandler acquiert le lot numéro 6 601 479, pour une somme de 1 \$, de monsieur Duguay-Gallagher, le tout tel qu'apparaissant au plan cadastral parcellaire de Julien Lambert, arpenteur-géomètre, daté du 28 septembre 2023, minute 648.

Il est également résolu que la MAIRE et le DIRECTEUR GENERAL & GREFFIER soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, l'acte de vente de même que tous documents, pertinents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.216 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANADA INC - SERVICES PROFESSIONNELS - ROUTE 132 PHASE 2 A CHANDLER

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à WSP CANADA INC pour des services professionnels rendus pour le réaménagement de la route 132, phase 2, à Chandler

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
20209799	152.57 \$
20236709	6 692.63 \$
20265302	6 340.14 \$
20254674	355.25 \$
20280134	448.44 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.217 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - TETRA TECH QI INC - CONDUITE PLUVIALE RUE DAIGNAULT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 60927266, au montant de 4 799.07 \$, toutes taxes comprises, à TETRA TECH QI INC, pour des services professionnels pour l'inspection de la conduite pluviale rue Daignault.

Il est également résolu que le montant de cette facture soit prélevé du budget TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.218 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC – PAVAGE ROUTES MUNICIPALES

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro A038 18001182 2025, au montant de **28 380.43 \$**, toutes taxes comprises, à EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC, pour l'asphaltage de routes municipales.

Il est également résolu que le montant de cette facture soit prélevé du budget du règlement d'emprunt concernant les travaux d'asphaltage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.219 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – SOUDURE CMG – PROJET DE QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 011921, au montant de **529.20 \$**, toutes taxes comprises, à SOUDURE CMG, pour la fourniture d'une structure d'aluminium nécessaire à l'installation d'une enseigne au flot du rêve, quartier Newport.

Il est également résolu que le montant de cette facture soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.220 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement

résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 11544., au montant de **50.13 \$**, toutes taxes incluses, à **MC² LOCATION**, et la facture numéro 0417691, au montant de **272 \$**, toutes taxes incluses, à **MAURICE GOUPIL 2014 INC.**, pour la location et l'achat de l'équipement nécessaire à l'installation d'un banc à proximité de la piste cyclable du Bourg de Pabos.

Il est également résolu que le montant de cette facture soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Pabos Mills.

Madame la conseillère Josée Collin dénonce son intérêt potentiel dans l'adoption de cette résolution et renonce à voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.221 RECOMMANDATION DE PAYEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE INC – HONORAIRES PROFESSIONNELS ET FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à HARD ÉLECTRIQUE INC pour des honoraires professionnels et la fourniture d'équipement.

NO DE FACTURE	TOTAL (TTC)
17673	201.02 \$
17644	344.41 \$
17270	16 038.13 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.222 OCTROI DE CONTRAT – TERRASSEMENT LAURENT LELIÈVRE – TERRE-PLEIN AU COIN DE LA RUE REHEL ET DE LA ROUTE 132, QUARTIER CHANDLER

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation du directeur du service des travaux publics, monsieur Alain Roy,

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions, dont une qui n'est pas conforme à la demande initiale

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil accepte la soumission conforme soit celle de TERRASSEMENT LAURENT LELIÈVRE, au montant de 15 560 \$, taxes en sus, pour le terre-plein au coin de la rue Réhel et de la route 132, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.223 ADOPTION – TARIFICATION 2022-2028 MODIFIÉE – SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DU RÉCRÉOTOURISME

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil adopte la grille de tarification 2022-2028 du service des loisirs, de la culture et du récréotourisme, modifiée au mois d'août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.224 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT POUR LA VILLE DE CHANDLER AINSI QU'UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT A CET EFFET N'EXCÉDANT PAS LA SOMME DE 475 000 \$

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'à une séance ultérieure il y aura adoption d'un règlement décrétant l'acquisition d'un véhicule avec équipements de déneigement pour la ville de Chandler ainsi qu'une dépense et un emprunt à cet effet n'excédant pas la somme de 475 000 \$

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.225 OCTROI DE SERVICES PROFESSIONNELS – EUREKA ENVIRONNEMENT – ÉTUDE DE CARACTÉRISATION COMPLÉMENTAIRE POUR LA RÉUTILISATION DU SITE DE L'ANCIENNE USINE GASPESIA

CONSIDÉRANT que Chandler veut se doter d'une vision de développement économique et récréotouristique pour le terrain de l'ancienne usine Gaspésia ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mandater une firme d'ingénierie pour compléter les derniers livrables afin de régulariser la réutilisation du site et permettre de changer l'usage de certains résidus de terrains concernant essentiellement le secteur de l'ancien stationnement des employés de l'usine Gaspésia ;

CONSIDÉRANT qu'un tel effort aura le potentiel de redynamiser la rue Commerciale et d'offrir un lieu de récréation et de détente incomparable dans la région ;

CONSIDÉRANT que le projet aura des retombées importantes sur notre population et sur l'attractivité de la ville ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'accepter l'offre de services professionnels d'Eureka Environnement pour la réutilisation du site de l'ancienne usine Gaspésia au montant de 19 440 \$ avant taxes, et d'autoriser Marc-André Noël, chargé de projets au service de l'urbanisme et de l'environnement, à être la personne-ressource dans ce projet.

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la ville de Chandler l'offre de services d'Eureka Environnement et que les sommes requises au paiement préviendront du règlement d'emprunt V-261-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.226 SIGNATAIRE CONTRAT DE LOCATION - GLB MUSIQUE - LOCAL SITUE AU CENTRE SPORTIF CLEMENT-TREMBLAY

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce Conseil autorise monsieur Yvan Berger, Directeur au développement des loisirs, de la culture et du récréotouristique à signer pour et au nom de la ville de Chandler le contrat de location d'un local situé au Centre sportif Clément-Tremblay par GLB MUSIQUE pour la période du 8 septembre 2025 au 14 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.227 AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 161 377 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FÉDÉRAL DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET LE PROGRAMME TECQ 2024-2028

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche qu'à une séance ultérieure il y aura adoption d'un règlement décrétant un emprunt de 2 161 377 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme fédéral de la taxe d'accise sur l'essence et le programme TECQ 2024-2028

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.228 APPUI – PROJET DE REGROUPEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PERCE, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GRANDE-RIVIÈRE, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PORT-DANIEL-

GASCONS ET DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CHANDLER

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1.2 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec le gouvernement peut, par décret, constituer un office municipal d'habitation issu de la fusion d'offices municipaux existants ;

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Percé, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, l'Office municipal d'habitation de Grande-Rivière, l'Office municipal d'habitation de Port-Daniel-Gascons et l'Office municipal d'habitation de Chandler ont présenté aux conseils municipaux de la Ville de Percé, de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, de la Ville de Grande-Rivière, de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons et de la Ville de Chandler leur intention commune de se regrouper;

ATTENDU QUE le nouvel office à être constitué par ce regroupement succédera à l'Office municipal d'habitation de Percé, à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, à l'Office municipal d'habitation de Grande-Rivière, à l'Office municipal d'habitation de Port-Daniel-Gascons et à l'Office municipal d'habitation de Chandler, lesquels seront éteints ;

ATTENDU QUE ce nouvel office deviendra l'agent de la Ville de Percé, de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, de la Ville de Grande-Rivière, de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons et de la Ville de Chandler ;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la Ville de Chandler d'émettre une recommandation favorable à ce regroupement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïcheet résolu :

QUE le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Percé, de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, de l'Office municipal d'habitation de Grande-Rivière, de l'Office municipal d'habitation de Port-Daniel-Gascons et de l'Office municipal d'habitation de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.229 RECOMMANDATION DE PAIEMENTS – PROJET DE QUARTIER CHANDLER EST

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-

dessous pour l'achat de matériaux requis et nécessaires pour l'installation d'une balançoire.

COMMERCE	NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
Nadeau Matériaux construction Inc	1243940	8.38 \$
Centre de location MC ²	11964	96.01 \$
Maurice Goupil 2014 Inc	418554	371.83 \$
Maurice Goupil 2014 Inc	418981	24.14 \$

Il est également résolu que le montant de cette facture soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Chandler Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.230 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MAJORER LE MONTANT CONSTITUANT LE FONDS DE ROULEMENT DE LA VILLE DE CHANDLER

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault qu'à une séance ultérieure il y aura adoption d'un règlement ayant pour objet de majorer le montant constituant le fonds de roulement de la ville de Chandler.

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250825.231 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Meggie Ritchie propose la levée de l'assemblée à 19 h 38.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier